



**LE CONSEIL INTERCOMMUNAL
est convoqué le:**

Mercredi 25 mars 2026 à 19h30*

à la Salle du Conseil général, à Colombier

Ordre du jour

1. Appel
2. Validation de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la dernière séance
4. Rapport du Comité concernant l'examen des comptes 2025
5. Information sur le renouvellement et l'extension de la STEP
6. Informations du Comité
7. Divers
8. Prochaine séance

*La séance de la **Commission financière** aura lieu le même jour à **19h00**, dans la même salle (*liste des membres en fin de rapport*).

AU NOM DU COMITE

Distribution :

18 Membres du Conseil intercommunal
6 Membres du Comité
6 Administrations communales
1 Chef de station
1 SENE

**Procès-verbal du CONSEIL INTERCOMMUNAL
de la STEP La Saunerie
du 30 octobre 2025 à 19h30**

Lieu : Colombier, rue Haute 20

Président : M. Philippe Donner (PhD)

Présents :

M. Jean-Daniel Böhm (JDB), M. Sam Rossetti (SR), M. Alain Sandoz (AS), M. Dylan Nicole (DN),
M. Thierry Zesiger (TZ), M. Johan Bergqvist (JB), Mme Kelly Finger (KF), Mme Martine Felber (MF),
M. Christian Masini (CM), M. Gabriel Di Giusto (GD), Mme Christine Bavaud (CB), M. José
Caperos (JC), M. Emmanuel Mbayiha (EM), Mme Carol Chilsholm (CC)

Excusés :

Mme Nicole Porret Weissbrodt, M. Nicolas Comment

Absente :

Mme Nathalie Fahrni

Comité :

Mmes Roxane Kurowiak (RK), Anne Macherel Rey (AMR), MM. Antoine Benacloche (AB),
Christian Haenseler (CH)

Excusés : MM. François Beutler, Daniel Geiser

Service technique : M. Denis Fahrni (DF)

Administration : M. Clovis Fahrni (CF), Mme Catherine Läderach (CL)

Invité : M. Pierre Wyrsh, Responsable de l'évacuation et du traitement des eaux

Ordre du jour :

1. Présences
2. Validation de l'ordre du jour
3. Validation du procès-verbal
4. Budget 2026
5. Renouvellement de la Step - point de situation
6. Cadbar – point de situation
7. Départ du représentant de la Ville de Neuchâtel
8. Départ à la retraite anticipée de l'administrateur Clovis Fahrni
9. Divers
10. Prochaines séances du Conseil intercommunal

1. Présences

Selon liste ci-dessus. Présentation de Mme Catherine Läderach.

2. Validation de l'ordre du jour

Ras

3. Validation du procès-verbal

Accepté à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

4. Budget 2026

RK un budget assez standard.

CC pour la commission financière : celle-ci est d'accord avec le budget, quelques points ont été discutés concernant la consommation d'énergie avec un volume réduit, moins de production de biogaz ; les investissements prévisibles sont en accord avec le planning. Le salaire de DF a été déplacé sur le compte d'investissement de la rénovation de la Step. Un nouveau logiciel est nécessaire, également des changements de fournitures de laboratoire pour plus d'efficacité. Merci pour la préparation de ce budget, accepté à l'unanimité des membres de la commission financière.

PhD prend le budget page par page. CM p.16 La formation d'exploitant a-t-elle été reportée ? DF oui, à la suite de soucis familiaux, le collaborateur a fait le certificat mais du coup, il doit attendre la prochaine échéance des cours qui sera dans 3 ans.

EM p.19 Neuchâtel à 0.--, pourquoi ? RK Corcelles-Cormondrèche ont été mis ensemble.

PhD lit l'arrêté. Le conseil intercommunal accepte l'arrêté à l'unanimité.

5. Renouvellement de la Step – Point de situation

RK Cadbar ne peut pas mettre tout son matériel sur le site, la pompe à chaleur doit être mise à l'extérieur de celui-ci, de plus il est impossible de faire transiter l'eau par la piste cyclable, le canal du Verny étant relativement conséquent. Pour Cadbar, il faudrait contourner entièrement par la route cantonale, ce qui financièrement pose un problème. L'idée étant de mettre la pompe à chaleur sur la parcelle de l'état, vu qu'il y aura un dépôt de bus au lieu de tram. Néanmoins, pour la Step, aucune influence sur les travaux, le comité avance sans tenir compte de Cadbar. Pour le moment deux séances impliquant tous les services ont eu lieu (emplacement, mobilité, ...). La Step doit avoir son accès et il est impossible de connaître les développements futurs à l'heure actuelle.

PhD pour le copil, surpris de voir le domaine foncier relatif à la Step et à celui de la PAC sur le domaine P+R, ce qui est de plus techniquement difficile et foncièrement encore plus compliqué. L'emplacement idéal se situerait vers le garage des ponts et chaussées. Nous prenons donc acte des dernières informations.

SR ce peut-il que Cadbar ne puisse pas se réaliser ? RK si l'eau de sortie n'est pas employée par Cadbar, ce qui serait dommage, celui-ci doit malgré tout fournir de la chaleur à la Step.

DF les travaux suivent leurs cours, révision Actiflo fin novembre/décembre, arrêt des Biostyrs en mars et une casse sur un décanteur.

6. Cadbar – Point de situation

Voir ci-dessus

7. Départ du représentant de la Ville de Neuchâtel

AB prend sa retraite anticipée, le successeur n'est pas encore nommé. La commune de Neuchâtel possède un membre au comité directeur de la Step. Bon vent et bonne retraite à AB. Un petit présent lui est remis.

8. Départ à la retraite anticipée de l'administrateur (Clovis Fahrni)

CF prend également sa retraite. Un petit présent lui est remis. Bon vent et bonne retraite. Mme Catherine Läderach lui succède.

9. Divers

SR les chiffres par habitant fluctuent d'année en année, à partir de quel moment cela va-t-il se stabiliser ?

RK dès qu'il y aura le permis de construire, cela ira plus vite. La commune doit le délivrer, il n'y a pas eu d'oppositions. Néanmoins les chiffres se stabiliseront une année après la mise en service finale.

AB le budget évolue aussi avec les investissements, voir page 13, ils sont répartis dans le temps, la réponse se trouve dans ce tableau. La charge importante aujourd'hui de 9.-- par habitant va tomber lors de la mise en service des micropolluants, mais les frais d'exploitation seront plus élevés (estimation entre 12.—et 15.—par habitant).

PhD certains domaines sont difficilement gérables par exemple le vieillissement des installations, c'est une grosse machine qui se met en route au niveau des travaux, certains essais sont corrigés. Le nouveau chef de station doit prendre ses marques, mais il faut imaginer que le coût par habitant sera plus ou moins doublé. C'est le message qu'il faut envoyer dans les communes

Une agape est prévue à l'issue de la séance.

10. Prochaines séances du Conseil intercommunal

25 mars 2025, 19h00 CF, 19h30 CI

Fin de la séance à 20h10

Chambrelieu, le 16.12.2025

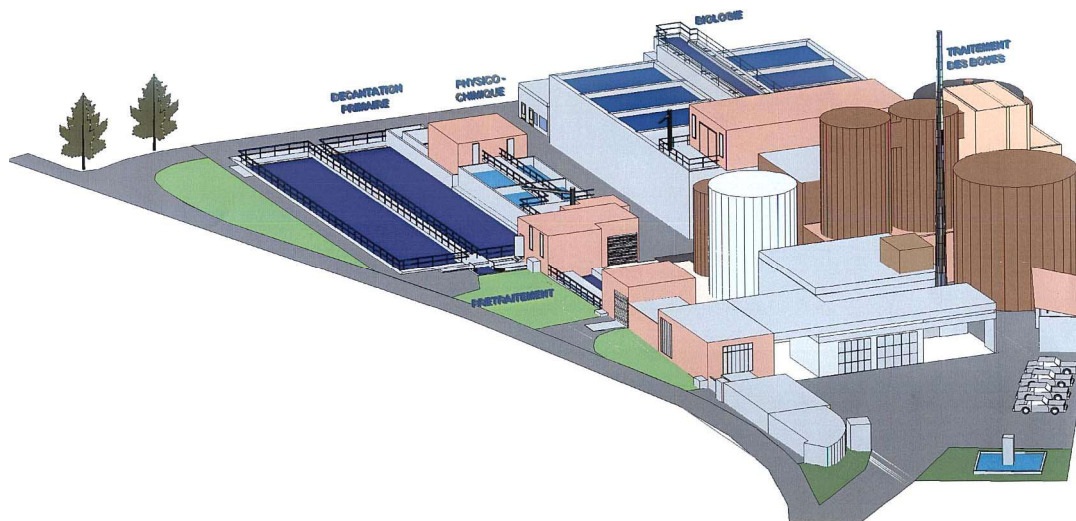
La secrétaire :

Christine Bavaud

R A P P O R T A N N U E L

EXERCICE 2025

	Page
I Rapport des comptes	6
II Rapport d'exploitation	38
III Rapport des contrôles et analyses	45



I RAPPORT DES COMPTES

Table des matières (selon demande Service des communes)	<u>Page</u>
1. Commentaires relatifs aux comptes – rapport succinct	7
2. Propositions et approbations + rapport fiduciaire	9
3. Bilan condensé	12
4. Compte de résultat à 3 niveaux par nature	13
5. Comptes de résultat et d'investissement condensés en fonctionnelle	14
6. Tableau des flux de trésorerie	16
7. L'Annexe	
7.1 Principe comptable	17
7.2 Etat du capital propre	19
7.3 Tableau des provisions	-
7.4 Tableau des garanties et participations	20
7.5 Tableau des immobilisations	21
7.6 Indications complémentaires	-
8. Contrôle des crédits	22
9. Indicateurs financiers	23
10. Détails des comptes	
10.1 Bilan détaillé	26
10.2 Comptes de résultat : fonctionnelle et nature	28
10.3 Comptes des investissements : fonctionnelle et nature	37

1. Commentaires relatifs aux comptes – rapport succinct

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal,

Pour rappel, en 2020, votre Autorité a adopté un crédit pour le renouvellement et l'extension de la STEP de La Saunerie. Fin 2024, votre Autorité a également adopté un crédit complémentaire afin d'intégrer, entre autres, les éléments nécessaires à l'atteinte des objectifs d'efficacité énergétique et environnementale fixés par la Confédération (horizon 2050) et par le Canton (horizon 2040). L'enveloppe totale des travaux s'élève à 67,5 millions de francs.

Les comptes 2025 sont stables. L'exercice comptable se clôt avec un résultat meilleur que celui prévu au budget. Le coût par habitant raccordé s'élève à CHF 59.45, soit CHF 5.46 de moins qu'aux comptes 2024. Cette baisse du coût par habitant s'explique notamment par le report du démarrage des travaux de rénovation de la STEP, lié à la procédure de demande de permis de construire.

Ce dernier a été déposé en juin 2025. Aucune opposition n'ayant été formulée lors de la mise à l'enquête publique, le permis de construire a pu être délivré en décembre 2025. Ce résultat est dû à la forte implication des différents mandataires et collaborateurs, à la qualité du dossier déposé ainsi qu'aux prises de contact préalables.

La demande de subventions est actuellement en traitement au Canton avant sa transmission à la Confédération. Pour rappel, les travaux liés au traitement des micropolluants sont subventionnés à hauteur de 75 % par la Confédération et de 15 % par le Canton. Le reste des travaux sera subventionné à hauteur de 40 % par le Canton.

Le temps presse. De nombreux éléments de la STEP arrivent en fin de vie. Les pannes se multiplient et nécessitent un important investissement — et parfois de la créativité — de la part des employés afin de maintenir le fonctionnement de la station sans devoir remplacer les composants avant la mise en service des nouvelles installations. Comme chaque année, nous ne pouvons que remercier l'ensemble du personnel dont les conditions de travail, déjà exigeantes, se voient encore compliquées par les travaux en cours. Nous sommes très satisfaits de pouvoir compter sur leur professionnalisme.

En 2025, un nouveau collaborateur a rejoint l'équipe pour remplacer celui qui est devenu chef d'exploitation adjoint. La laborantine, quant à elle, a pris une retraite bien méritée après 20 ans de service.

En 2026, les travaux se feront toujours plus visibles. Il s'agit d'un grand projet, comportant de nombreux défis, mais ô combien intéressant.

Nous espérons vous avoir fourni tous les renseignements nécessaires et vous prions d'accepter les comptes tels qu'ils vous sont présentés, en votant l'arrêté.

Au nom du Comité
La présidente Le secrétaire

Répartition des charges

Compte de résultats		Budget 2026	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
Charges d'exploitation		2'240'600	2'117'578.94	2'474'700	2'303'853.55
30	Charges de personnel	838'900	828'495.38	833'800	751'181.28
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'165'600	1'072'856.01	1'288'200	1'315'055.33
33	Amortissements du patrimoine administratif	236'100	216'227.55	352'700	237'616.94
36	Charges de transfert	-	-	-	-
Revenus d'exploitation		(2'309'300.00)	(2'101'347.11)	(2'583'000.00)	(2'261'448.28)
41	Patentes et concessions	(10'500.00)	(10'500.00)	(10'500.00)	(10'500.00)
42	Taxes	(193'000.00)	(207'561.51)	(207'750.00)	(228'812.62)
43	Revenus divers	(181'800.00)	(178'800.00)	(178'800.00)	(171'100.00)
46	Revenus de transfert	(1'924'000.00)	(1'704'485.60)	(2'185'950.00)	(1'851'035.66)
Résultat des activités d'exploitation		-68'700	16'231.83	-108'300	42'405.27
34	Charges financières	126'300	41'368.17	165'900	15'194.73
44	Revenus financiers	-	-	-	-
Résultat provenant de financements		126'300	41'368.17	165'900	15'194.73
Résultat opérationnel		57'600	57'600.00	57'600	57'600.00
38	Charges extraordinaires	-	-	-	-
48	Revenus extraordinaires	(57'600.00)	(57'600.00)	(57'600.00)	(57'600.00)
Résultat extraordinaire		(57'600.00)	(57'600.00)	(57'600.00)	(57'600.00)
Total du compte de résultats		-	(0.00)	-	-

Coût par habitant raccordés	67.46	59.45	76.92	64.91
------------------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Répartition	28'519	28'672	28'420	28'519
Boudry	6'165	6'191	6'151	6'165
Neuchâtel (Corcelles-Cormondèche)	4'710	4'806	4'690	4'710
Cortailod	4'732	4'698	4'724	4'732
Milvignes	9'097	9'152	9'082	9'097
Neuchâtel (Peseux)	1'985	1'971	1'973	1'985
Rochefort (dès 2019 sans l'ancienne STEP)	1'165	1'190	1'147	1'165
Val-de-Ruz (Montmollin)	665	664	653	665
CHF	1'924'000	1'704'485.60	2'579'750	1'851'035.66
Boudry	415'914	368'040.96	561'101	400'141.48
Neuchâtel (Corcelles-Cormondèche)	317'754	285'705.84	426'874	305'704.20
Cortailod	319'239	279'285.48	424'033	307'132.11
Milvignes	613'719	544'065.72	825'619	590'443.96
Neuchâtel (Peseux)	133'916	117'171.49	178'941	128'837.12
Rochefort (2019 sans l'ancienne STEP, 2018 Monteziillon)	78'595	70'742.81	104'726	75'614.73
Val-de-Ruz (Montmollin)	44'863	39'473.30	58'456	43'162.06

2. Propositions et approbations + rapport fiduciaire

Arrêté

Le Conseil intercommunal de la Station d'épuration de La Saunerie à Colombier, dans sa séance du 25 mars 2026,
vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes, du 24 juin 2014 ;
vu le rapport du Comité;
sur la proposition du Comité,

a r r ê t e :

Article premier : Sont approuvés, avec décharge au Comité, les comptes de l'exercice 2025, qui comprennent :

a) le compte de résultats qui se présente en résumé comme suit:

Charges d'exploitation	CHF	2'117'578.94
<u>Revenus d'exploitation</u>	CHF	<u>-2'101'347.11</u>
Résultat provenant des activités d'exploitation (1)	CHF	16'231.83
Charges financières	CHF	41'368.17
<u>Revenus financiers</u>	CHF	<u>0.00</u>
Résultat provenant des financements (2)	CHF	41'368.17
Résultat opérationnel (1+2)	CHF	57'600.00
Charges extraordinaires	CHF	0.00
<u>Revenus extraordinaires</u>	CHF	<u>-57'600.00</u>
Résultat extraordinaire (3)	CHF	-57'600.00
Résultat total, compte de résultats (1+2+3)	CHF	0.00

b) les dépenses d'investissements du patrimoine administratif sont de:

Total des dépenses	CHF	5'123'187.03
Total des recettes	CHF	0.00
Investissements nets	CHF	5'123'187.03

c) le bilan au 31 décembre 2025

Art. 2 La gestion du Comité durant l'exercice 2025 est approuvée.

Art. 3 ¹Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

²Il sera transmis, avec un exemplaire des comptes, au Service des communes.

Au nom du Conseil intercommunal
Le président : La secrétaire :
P. Donner C. Bavaud

Rapport fiduciaire

Le rapport concernant la révision effectuée le 5 mars 2026 vous parviendra ultérieurement.

3. Bilan condensé		situation au 31.12.2025	situation au 31.12.2024
1	ACTIF	10'223'923.09	5'148'324.79
10	Patrimoine financier	524'731.84	356'093.02
10000	Liquidités	357.90	507.90
10010	La Poste	424'933.54	224'626.34
10100	Créances résultant de livraisons et de prestations en faveur de tiers	99'440.40	130'958.78
14	Patrimoine administratif	9'699'191.25	4'792'231.77
14032	Traitement des eaux usées	9'687'272.84	4'774'354.71
14060	Biens mobiliers PA	11'918.41	17'877.06
2	PASSIF	-10'223'923.09	-5'148'324.79
20	Capitaux de tiers	-8'957'723.09	-3'824'524.79
20000	Engagements courants provenant de livraisons et de prestations de tiers	-937'222.59	-1'010'733.29
20101	Engagements à court terme envers La Poste	-8'000'000.00	-1'000'000.00
20102	Engagements à court terme envers des banques	0.00	-1'800'000.00
20410	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-18'927.50	-2'702.50
20440.00	Charges financières/revenus financiers	-1'573.00	-11'089.00
29	Capitaux propres	-1'266'200.00	-1'323'800.00
29300	Compte général	-1'266'200.00	-1'323'800.00

Comptes 2025

4. Compte de résultats		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
Charges d'exploitation		2'117'578.94	2'474'700	-357'121	2'303'853.55	-186'275
30	Charges de personnel	828'495.38	833'800	-5'305	751'181.28	77'314
31	Charges de biens et services et autres ch..	1'072'856.01	1'288'200	-215'344	1'315'055.33	-242'199
33	Amortissements du patrimoine administratif	216'227.55	352'700	-136'472	237'616.94	-21'389
Revenus d'exploitation		-2'101'347.11	-2'583'000	481'653	-2'261'448.28	-160'101
41	Patentes et concessions	-10'500.00	-10'500	0	-10'500.00	0
42	Taxes	-207'561.51	-207'750	188	-228'812.62	-21'251
43	Revenus divers	-178'800.00	-178'800	0	-171'100.00	7'700
46	Revenus de transfert	-1'704'485.60	-2'185'950	481'464	-1'851'035.66	-146'550
Résultat des activités d'exploitation		16'231.83	-108'300	124'532	42'405.27	-346'376
34	Charges financières	41'368.17	165'900	-124'532	15'194.73	26'173
44	Revenus financiers	0.00	0	0	0.00	0
Résultat provenant de financements		41'368.17	165'900	-124'532	15'194.73	26'173
Résultat opérationnel		57'600.00	57'600	0	57'600.00	-320'202
38	Charges extraordinaires	0.00	0	0	0.00	0
48	Revenus extraordinaires	-57'600.00	-57'600	0	-57'600.00	0
Résultat extraordinaire		-57'600.00	-57'600	0	-57'600.00	0
Total du compte de résultats		0.00	0	0	0.00	-320'202

Comptes 2025

5. Classification fonctionnelle (résumé)		Comptes 2025	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
0	Administration Générale	62'405.22	70'000	-7'595	61'872.13	533
01	Législatif et exécutif	7'273.04	12'800	-5'527	7'117.18	156
02	Services généraux	55'132.18	57'200	-2'068	54'754.95	377
7	Protection environnement et aménagement	1'611'212.21	1'960'550	-349'338	1'784'468.80	-173'257
72	Traitement des eaux usées	1'611'212.21	1'960'550	-349'338	1'784'468.80	-173'257
9	Finances et impôts	-1'673'617.43	-2'030'550	356'933	-1'846'340.93	172'724
96	Administration de la fortune et de la dette	-1'673'617.43	-2'030'550	356'933	-1'846'340.93	172'724
Excédent des charges/revenus (-)		0.00	0	0	0.00	0

Comptes 2025

5. + 10.3	Comptes des investissements	Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
	DEPENSES	5'123'187.03	0	-5'123'187	2'267'112.38	-2'856'075
50	Immobilisations corporelles	4'944'387.03	0	-4'944'387	2'096'012.38	-2'848'375
50320	Ouvrages de génie civil du traitement des ea..	4'944'387.03	0	-4'944'387	2'096'012.38	-2'848'375
52	Immobilisations incorporelles	178'800.00	0	-178'800	171'100.00	-7'700
52900	Autres immobilisations incorporelles	178'800.00	0	-178'800	171'100.00	-7'700
	RECETTES	-5'123'187.03	0	5'123'187	-2'267'112.38	2'856'075
69	Report au bilan	-5'123'187.03	0	5'123'187	-2'267'112.38	2'856'075
69000	Dépenses reportées au bilan	-5'123'187.03	0	5'123'187	-2'267'112.38	2'856'075

6. Tableau des flux de trésorerie

Année T
(en CHF)

1. Activités d'exploitation

Bénéfice (+) / Perte(-) du compte de résultats	0
+ Amortissements du PA et subventions d'investissements	216'228
Autofinancement	216'228
+ Remboursement du découvert du bilan	0
+ Réévaluations emprunt PA et participations PA	0
- Augmentation / + diminution des créances	31'518
- Augmentation / + diminution marchandises, approvisionnements, travaux en cours	0
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	0
+ Augmentation / - diminution des engagements courants (CC, créanciers)	-73'511
+ Augmentation / - diminution des provisions du compte de résultat	0
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	6'709
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve des capitaux de tiers	-57'600
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve du capital propre	0
+ Ventilation postes autres	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation(cash flow)	123'344

2. Activités d'investissement

Dépenses	-5'123'187
dont:	
- Immobilisations corporelles	-4'944'387
- Investissements pour le compte de tiers	0
- Immobilisations incorporelles	-178'800
- Prêts et participations	0
- Propres subventions d'investissement	0
- Subventions d'investissement redistribuées	0
Recettes	0
dont:	
- Remboursement	0
- Diminution d'immobilisations corporelles	0
- Remboursements de prêts et de participations	0
- Subventions acquises	0
- Subventions à redistribuer	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (cash drain)	-5'123'187
+ Diminution / - augmentation des immobilisations corporelles et financières du PF (à court terme)	0
+ Diminution / - augmentation des immobilisations corporelles et financières du PF (à long terme)+	0
Variation immobilisations corporelles et financières du PF	0

Découvert de financement	-4'999'843
---------------------------------	-------------------

3. Activités de financement

+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	0
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	5'200'000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement (cash flow)	5'200'000

4. Variation nette des liquidités (Changement du fonds "Argent")

Entrée nette de liquidités	200'157
Sortie nette de liquidités	0
Disponibilités au 01.01.	225'134
Disponibilités au 31.12.	425'291
Variation des disponibilités selon le bilan	200'157

7. L'Annexe

7.1 PRINCIPES COMPTABLES

Normes appliquées

Les comptes sont présentés conformément à la nouvelle loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014, au Règlement général d'exécution de la loi sur les finances de l'Etat et des communes (RLFinEC) du 20 août 2014, aux recommandations définies dans le manuel comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances. Le règlement sur les finances a été adopté par le Conseil intercommunal le 17 mars 2015.

La gestion financière du syndicat suit les principes définis à l'article 6 RLFinEC, soit : légalité, équilibre budgétaire durable, emploi économe des fonds, urgence, rentabilité, causalité, prise en compte des avantages, non-affectation des impôts généraux, gestion axée sur les résultats.

Principes de présentation et structure des comptes

Le nouveau plan comptable harmonisé prévu pour l'ensemble des communes et syndicats du Canton (art. 20, al. 1, art 24, al. 2 et 3 LFinEC) est appliqué.

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus (article 51 LFinEC). L'article 52 LFinEC précise que la présentation des comptes est régie par les normes MCH2. Cela signifie qu'en l'absence de dispositions particulières prévues dans la loi ou les règlements, les principes du MCH2 s'appliquent. Les actifs et les passifs du bilan sont évalués selon le principe de la « vraie valeur » conformément aux articles 45 et 46 RLFinEC pour les éléments du patrimoine administratif et financier. Les comptes comprennent le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements et l'annexe (article 24 LFinEC). Une présentation selon la classification fonctionnelle est établie afin de répondre aux exigences du Service des communes. Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution ou l'augmentation de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif uniquement (article 10 LFinEC).

Annexe aux comptes

L'annexe aux comptes annuels comprend les règles régissant la présentation des comptes et les éventuelles dérogations à celles-ci, les principes relatifs à la présentation des comptes, l'état du capital propre, le tableau des provisions, les tableaux des participations et des garanties, le tableau des immobilisations et des indicateurs financiers permettant ainsi d'apprécier la situation financière du syndicat (art. 29 LFinEC).

Périmètre de présentation des comptes

Les comptes comprennent uniquement les comptes du syndicat.

Principes comptables

Les comptes sont présentés conformément aux principes de présentation des comptes définis aux articles 53 LFinEC et 42 RLFinEC : produit brut, comptabilité d'exercice, continuité dans la présentation des comptes, importance relative, clarté, fiabilité, comparabilité et permanence des méthodes. Conformément au principe d'échéance, les charges et les dépenses ainsi que les revenus et les recettes sont comptabilisés dans l'exercice comptable au cours duquel leur naissance économique s'est produite. La comptabilité doit ainsi enregistrer toutes les opérations dans la période correspondante. Aucune provision et aucune réserve sans base légale ne figure dans les comptes du syndicat.

Patrimoine administratif

Le patrimoine administratif est constitué par l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers dont le syndicat a besoin pour exécuter les tâches dévolues aux services publics. Une tâche est dite publique lorsqu'elle est décrite ou définie dans une loi, un règlement ou un arrêté (art. 4 RLFinEC). Les biens constituant le domaine public et le patrimoine administratif sont inaliénables et n'ont qu'une valeur d'usage. Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan au coût d'acquisition ou de fabrication et amortis linéairement selon la durée d'utilité admise (art. 46 RLFinEC) ; les taux d'amortissement appliqués pour les nouveaux investissements sont basés sur ceux qui figurent à l'annexe 2 du RLFinEC, les anciens investissements restant amortis selon les taux figurant dans les décisions prises par le Conseil intercommunal lors de l'octroi des crédits.

Investissements

Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif uniquement (art 10 LFinEC); les opérations qui y sont inscrites sont conformes au détail figurant à l'art. 5 RLFinEC.

Provisions et engagement conditionnels

Selon la recommandation 09 du Manuel MCH2, une provision est un engagement probable, contractuel ou factuel fondé sur un événement situé dans le passé (avant la date de clôture du bilan), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être évalués. Elle doit avoir une justification économique. Les engagements conditionnels sont des engagements probables résultant d'un événement passé, sachant que l'existence de l'engagement doit encore être confirmée par un événement à venir. Le syndicat n'a pas de provision ni d'engagement conditionnel selon la définition MCH2. Les événements se produisant après la date de clôture du bilan doivent généralement être expliqués en annexe des comptes dès qu'ils ont une importance pour l'évaluation des comptes. A fin 2025, il n'y a pas d'élément postérieur à la date du bilan nécessitant un commentaire à l'annexe aux comptes.

Préfinancements

Un préfinancement est un montant prévu pour la réalisation d'un projet futur qui concerne le patrimoine administratif et qui doit être défini par un arrêté du Conseil intercommunal. Il ne doit servir qu'au but mentionné, les modalités d'attribution étant définies à l'article 49 LFinEC. L'arrêté du Conseil intercommunal du 21 mars 2017 fixe les modalités.

7.2 Etat du capital propre (art. 22 RLFinEC)

N° compte de bilan	Réserves	Etat au 31.12.2024	Attribution / Prélèvement	Etat au 31.12.2025	Remarques
2930001	Réserve de préfinancement	-1'323'800.00	57'600.00	-1'266'200.00	Arrêté du Conseil intercommunal du 21 mars 2017
Total		-1'323'800.00	57'600.00	-1'266'200.00	

Commune	Habitants raccordés Comptes 2025	Découvert total
Boudry	6'191	103'602
Neuchâtel (Corcelles-Cormondrèche et Peseux)	6'777	113'409
Cortailod	4'698	78'618
Milvignes	9'152	153'153
Rochefort	1'190	19'914
Val-de-Ruz (Montmollin)	664	11'112
Total part au découvert	28'672	479'807

7.5 Tableau des immobilisations

No de compte	Libellé de compte	Solde au 31.12.2024	Entrées (+)	Restructuration (transfert de patrimoine)	Transferts internes au patrimoine	Sorties (-)	Revalorisation (moins-values / plus-values)	Amortissements ordinaires	Mises hors service	Solde au 31.12.2025
1403202	Extension STEP génie civil 1998	818'393.25						-60'200.00		758'193.25
1403207	Assainissement automate biologie	1.00						0.00		1.00
1403208	Assainissement supervision biologie	1.00						0.00		1.00
1403209	Installation Biostyr	0.00						1.00		1.00
1403210	Etude analyse état STEP	1.00						0.00		1.00
1403211	Soufflantes et compresseurs	1.00						0.00		1.00
1403214	Remplacement transformateur HT-MT	8'286.30						-2'100.00		6'186.30
1403216	Avant projet rénovation et intégration micropolluants	41'085.06						-30'400.00		10'685.06
1403220	Renouvellement et extension STEP	3'906'586.10	5'123'187.03					-117'569.90		8'912'203.23
1406001	Véhicules service	17'877.06						-5'958.65		11'918.41
14	Patrimoine administratif	4'792'231.77	5'123'187.03	0.00	0.00	0.00	0.00	-216'227.55		9'699'191.25

Contrôle des objets d'investissements - comptes 2025

Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2024	Rec. cum. 31.12.2024	Dépenses 2025	Recettes 2025	Dép. cum. 31.12.2025	Rec. cum. 31.12.2025	Disponible 31.12.2025	Date clôture
Fonctionnelle			67'500'000	0	67'500'000	3'966'964	0	5'123'187	0	9'090'151	0	58'409'849	
Protection de l'environnement et aménagement ..			67'500'000	0	67'500'000	3'966'964	0	5'123'187	0	9'090'151	0	58'409'849	
72 Traitement des eaux usées			67'500'000	0	67'500'000	3'966'964	0	5'123'187	0	9'090'151	0	58'409'849	
7202 Stations d'épuration des eaux [entre..			67'500'000	0	67'500'000	3'966'964	0	5'123'187	0	9'090'151	0	58'409'849	
202000.01 Renouvellement et extension de la ST..	01.09.2020	CI	47'400'000	0	47'400'000	3'966'964	0	5'123'187	0	9'090'151	0	38'309'849	
202000.01 Cplément renouvellement et extension ..	17.12.2024	CI	20'100'000	0	20'100'000	0	0	0	0	0	0	20'100'000	

9. Indicateurs financiers

				C19	C20	C21	C22	C23	C24	C25	Valeurs indicatives*
a) Taux d'endettement net	$\frac{\text{Dettes nette I}}{\text{Revenus fiscaux}} \times 100 = \frac{8'432'991.25}{0.00}$	$\times 100 =$		-	-	-	-		-	-	Indicateur renseignant sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette. < 100% bon 100% - 150% suffisant > 150% mauvais
b) Degré d'autofinancement	$\frac{\text{Autofinancement}}{\text{Investissements nets}} \times 100 = \frac{158'627.55}{5'123'187.03}$	$\times 100 =$		784.23%	803.59%	927.26%	109.10%	9.35%	7.94%	3.10%	Indicateur renseignant sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens. A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle : > 100% haute conjoncture 80% - 100% cas normal 50% - 80% récession
c) Part des charges d'intérêts	$\frac{\text{Charges d'intérêts nets}}{\text{Revenus courants}} \times 100 = \frac{41'368.17}{2'101'347.11}$	$\times 100 =$		0.54%	0.55%	0.56%	0.57%	0.53%	0.67%	1.97%	Indicateur renseignant sur la part du "revenu disponible" absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée. 0% - 4% bon 4% - 9% suffisant > 9% mauvais
d) Degré de couverture des revenus déterminants	$\frac{\text{Solde du compte de résultats}}{\text{Revenus déterminants}} \times 100 = \frac{0.00}{2'158'947.11}$	$\times 100 =$		0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	Indicateur renseignant sur le résultat du compte de résultats exprimé en pourcent des revenus déterminants. > 0% équilibré / excédentaire -2.5% - 0% déficit modéré < -2.5% déficit exagéré

				C19	C20	C21	C22	C23	C24	C25	Valeurs indicatives*
e) Dette brute par rapport aux revenus	$\frac{\text{Dette brute}}{\text{Revenus courants}} \times 100 = \frac{8'937'222.59}{2'101'347.11} \times 100 =$			91.84%	90.89%	92.21%	92.95%	96.66%	168.51%	425.31%	Indicateur renseignant sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés. < 50% très bon 50% - 100% bon 100% - 150% moyen 150% - 200% mauvais > 200% critique
f) Proportion des investissements	$\frac{\text{Investissements bruts}}{\text{Dépenses totales}} \times 100 = \frac{5'123'187.03}{7'065'906.59} \times 100 =$			3.32%	4.68%	2.76%	18.73%	37.62%	52.13%	72.51%	Indicateur renseignant sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité. < 10% effort d'investissement faible 10% - 20% effort d'investissement moyen 20% - 30% effort d'investissement élevé > 40% effort d'investissement très élevé
g) Part du service de la dette	$\frac{\text{Service de la dette}}{\text{Revenus courants}} \times 100 = \frac{257'595.72}{2'101'347.11} \times 100 =$			11.85%	10.99%	10.15%	9.34%	8.42%	11.18%	12.26%	Indicateur mesurant l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manœuvre budgétaire plus restreinte. < 5% charge faible 5% - 15% charge acceptable > 15% charge forte
h) Dette nette par habitant en francs	$\frac{\text{Dette nette II}}{\text{Population résidante permanente}} = \frac{8'432'991.25}{28'672.00} =$			36.46	22.33	8.54	7.49	48.60	121.62	294.12	Indicateur n'ayant qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre. < 0 CHF patrimoine net 0 - 1'000 CHF endettement faible 1'001 - 2'500 CHF endettement moyen 2'501 - 5'000 CHF endettement important > 5'001 CHF endettement très important

					C19	C20	C21	C22	C23	C24	C25	Valeurs indicatives*
i) Taux d'autofinancement	$\frac{\text{Autofinancement}}{\text{Revenus courants}} \times 100 = \frac{158'627.55}{2'101'347.11} \times 100 =$				21.22%	21.35%	20.81%	20.09%	5.34%	7.96%	7.55%	Indicateur renseignant sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements. > 20% bon 10% - 20% moyen < 10% mauvais
j) Poids des charges financières	$\frac{\text{Charges d'intérêts}}{\text{Revenus fiscaux directs}} \times 100 = \frac{41'368.17}{0.00} \times 100 =$				-	-	-	-	-	-	-	Indicateur renseignant sur les intérêts passifs exprimés en pourcent des recettes fiscales directes. La totalité des intérêts passifs est prise en considération. Concernant les recettes fiscales directes, on considère les impôts sur le revenu et la fortune versés par les personnes physiques ainsi que les impôts sur le bénéfice et le capital des sociétés. > 9% poids des intérêts exagéré 4% - 9% poids des intérêts moyen < 4% poids des intérêts faible

* Echelles définies par la Conférence des directeurs cantonaux des finances

10.1 Bilan détaillé		situation au 01.01.2025	Débit	Crédit	situation au 31.12.2025
1	ACTIF	5'148'324.79	49'443'913.03	-44'368'314.73	10'223'923.09
10	Patrimoine financier	356'093.02	44'320'726.00	-44'152'087.18	524'731.84
100	Disponibilités et placements à court terme	225'134.24	43'134'126.19	-42'933'968.99	425'291.44
1000	Liquidités	507.90	1'286.70	-1'436.70	357.90
1000000	Caisse	507.90	1'286.70	-1'436.70	357.90
1001	La Poste	224'626.34	43'132'839.49	-42'932'532.29	424'933.54
1001000	CCP 20-8321-0	224'626.34	43'132'839.49	-42'932'532.29	424'933.54
101	Créances	130'958.78	1'186'599.81	-1'218'118.19	99'440.40
1010	Créances livraisons et de prestations en faveur de tiers	130'958.78	514'675.95	-546'194.33	99'440.40
1010000	Débiteurs	130'958.78	514'675.95	-546'194.33	99'440.40
1013	Comptes courants avec tiers	0.00	683'933.80	-683'933.80	0.00
1013901	Compte passage salaires à payer	0.00	683'933.80	-683'933.80	0.00
1019	Autres créances	0.00	-12'009.94	12'009.94	0.00
1019200	Impôt préalable de la TVA	0.00	-3'592.28	3'592.28	0.00
1019208	TVA préalable investissement - Protection des eaux	0.00	-8'417.66	8'417.66	0.00
14	Patrimoine administratif	4'792'231.77	5'123'187.03	-216'227.55	9'699'191.25
140	Immobilisations corporelles du PA	4'792'231.77	5'123'187.03	-216'227.55	9'699'191.25
1403	Autres ouvrages de génie civil	4'774'354.71	5'123'187.03	-210'268.90	9'687'272.84
1403202	Extension STEP génie civil 1998	818'393.25	0.00	-60'200.00	758'193.25
1403207	Assainissement automate biologie	1.00	0.00	0.00	1.00
1403208	Assainissement supervision biologie	1.00	0.00	0.00	1.00
1403209	Installation Biostyr	0.00	0.00	1.00	1.00
1403210	Etude analyse état STEP	1.00	0.00	0.00	1.00
1403211	Soufflantes et compresseurs	1.00	0.00	0.00	1.00
1403214	Remplacement transformateur HT-MT	8'286.30	0.00	-2'100.00	6'186.30
1403216	Avant projet rénovation et intégration micropolluants	41'085.06	0.00	-30'400.00	10'685.06
1403220	Renouvellement et extension de la STEP	3'906'586.10	5'123'187.03	-117'569.90	8'912'203.23
1406	Biens mobiliers PA	17'877.06	0.00	-5'958.65	11'918.41
1406001	Véhicules service	17'877.06	0.00	-5'958.65	11'918.41
2	PASSIF	-5'148'324.79	42'605'770.39	-47'681'368.69	-10'223'923.09
20	Capitaux de tiers	-3'824'524.79	42'548'170.39	-47'681'368.69	-8'957'723.09
200	Engagements courants	-1'010'733.29	7'734'378.89	-7'660'868.19	-937'222.59
2000	Engagements courants de livraisons et de prestations de tiers	-1'010'733.29	7'512'396.37	-7'438'885.67	-937'222.59
2000001	Créancier collectif Abacus	-1'010'733.29	7'496'072.47	-7'422'551.37	-937'212.19
2000003	Créanciers divers	0.00	16'323.90	-16'334.30	-10.40
2001	Comptes courants avec des tiers	0.00	261'504.75	-261'504.75	0.00
2001101	Cpte courant CCNC - AVS, AC, ALFA	0.00	111'436.35	-111'436.35	0.00
2001103	Cpte courant SUVA - assurance accidents LAA	0.00	14'244.45	-14'244.45	0.00
2001104	Cpte courant GMA - assurance accidents compl.	0.00	189.45	-189.45	0.00
2001105	Cpte courant GMA - assurance maladie IJM	0.00	4'590.65	-4'590.65	0.00
2001106	Cpte courant Prévoyance.ne - LPP	0.00	131'043.85	-131'043.85	0.00
2002	Impôts	0.00	-39'522.23	39'522.23	0.00
2002200	Dettes fiscales de la TVA	0.00	-39'522.23	39'522.23	0.00
201	Engagements financiers à court terme	-2'800'000.00	34'800'000.00	-40'000'000.00	-8'000'000.00
2010	Engagements envers des intermédiaires financiers	-2'800'000.00	34'800'000.00	-40'000'000.00	-8'000'000.00
2010000	Emprunt à court terme < 1 an	-1'000'000.00	1'000'000.00	0.00	0.00
2010100	Engagements à court terme envers La Poste	0.00	32'000'000.00	-40'000'000.00	-8'000'000.00
2010201	Postfinance 2015/2025 0.67%	-1'800'000.00	1'800'000.00	0.00	0.00
204	Passifs de régularisation	-13'791.50	13'791.50	-20'500.50	-20'500.50
2041	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-2'702.50	2'702.50	-18'927.50	-18'927.50
2041001	Passifs transitoires	-2'702.50	2'702.50	-18'927.50	-18'927.50
2044	Charges financières/revenus financiers	-11'089.00	11'089.00	-1'573.00	-1'573.00
2044001	Provision intérêts courus	-11'089.00	11'089.00	-1'573.00	-1'573.00

Comptes 2025

Bilan détaillé		situation au 01.01.2025	Débit	Crédit	situation au 31.12.2025
29	Capitaux propres	-1'323'800.00	57'600.00	0.00	-1'266'200.00
293	Préfinancements	-1'323'800.00	57'600.00	0.00	-1'266'200.00
2930	Préfinancements	-1'323'800.00	57'600.00	0.00	-1'266'200.00
2930001	Réserve de préfinancement	-1'323'800.00	57'600.00	0.00	-1'266'200.00

10.2 Comptes de résultats : fonctionnelle et nature

01 Législatif et exécutif

- **Compte 31320.00 Honoraires de conseillers externes**

En raison du retard du projet de rénovation de la STEP, il n'y a pas d'honoraires pour l'étude de financement global par un courtier.

72 Traitement des eaux usées

- **30 Charges de personnel**

L'exercice se termine avec un total de charges nettes de CHF 825'935.38 contre CHF 830'400.- prévus au budget. La différence provient du fait qu'une employée est partie à la retraite en novembre 2025. Une nouvelle personne a été engagée en 2026 pour la remplacer.

- **31 Charges de biens et services et autres charges**

L'exercice se termine avec un total de charges nettes de CHF 1'013'010.79 contre CHF 1'221'600.- au budget.

Pour mémoire, nous rappelons que les postes concernant des consommables tels que les floculants, le chlorure ferrique, etc., sont sujets à des variations en fonction du volume d'eau reçu à la STEP et des charges traitées. De plus, ces consommables ne font pas l'objet d'un inventaire. Le solde n'est donc pas valorisé au bilan.

Nous vous rappelons que les variations de plusieurs types de consommables sont liées entre elles d'une part et que d'autre part les divers « incidents » d'exploitation de la station tels que pannes, assainissements, gros volumes de pluie, longues périodes sèches, etc. modifient significativement les valeurs.

Variations annuelles des volumes d'eaux brutes traités depuis 2012 (million de m³)

Année	Vol. normale	voie	Vol. d'orage	voie	Vol. Total
2012	4.88		0.19		5.07
2013	4.87		0.16		5.03
2014	4.25		0.09		4.35
2015	3.92		0.12		4.04
2016	4.70		0.15		4.85
2017	3.34		0.17		3.51
2018	3.93		0.33		4.27
2019	4.06		0.41		4.48
2020	4.33		0.39		4.73
2021	4.70		0.35		5.06
2022	3.83		0.23		4.06
2023	4.26		0.39		4.65
2024	4.45		0.30		4.75
2025	3.70		0.09		3.79

- **Compte 31200.02 Electricité**

Un nouveau contrat pour la fourniture d'électricité a été conclu et il est nettement plus avantageux. L'arrêt du traitement de l'ammonium, des procédés pour leur révision ainsi que la diminution nette du volume d'eau ont permis de réaliser des économies.

- **Compte 31200.03 Gaz**

Suite à une météo favorable, nous avons diminué notre consommation. Le prix du gaz est également à la baisse.

- **Compte 31332.00 Contrat informatique**

Nous avons annulé le contrat de notre prestataire pour 2025.

- **Compte 31420.02 Produit déphosphatation**

Nous essayons toujours d'être au plus près de la norme de sortie en phosphore afin de doser le produit au plus juste afin d'économiser de l'argent tout en respectant les normes.

Une livraison en décembre qui sera consommée en 2026 est comptabilisée en 2025.

- **Compte 31420.04 / 31420.05 Floculants grilles et presse à bande**

Nous achetons nos floculants par tonne. En fonction de notre consommation, nous devons en recommander. Une partie est consommée la même année, mais il y a toujours un solde pour l'année suivante.

À la suite du changement de notre presse à bande par une presse à vis on constate une plus grande consommation de floculant. En revanche nous avons un meilleur rendement en sortie.

- **33 Amortissements**

Suite à l'introduction de la gestion des immobilisations (automatisation du calcul des amortissements et du transfert au bilan des investissements), nous avons réduit à un compte le détail des amortissements selon le plan comptable MCH2. Vu le retard pris pour la rénovation et l'extension de la STEP, les amortissements réels ont été moins élevés que prévus au budget 2025.

- **Compte 42400.01 Taxe vidanges fosses**

Ce poste ne dépend pas de la STEP. Les entreprises de curage nous amènent leurs chargements que nous traitons pour elles. C'est un poste difficile à budgéter.

- **Compte 42400.03 Vente de biogaz**

Malgré un recul de notre production de biogaz dû au manque d'apport externe en digestion, nous avons atteint notre objectif.

96 Administration de la fortune et de la dette

- **34 Charges financières**

L'investissement pour la rénovation de la STEP ayant été différé et suite à la baisse des taux d'intérêt par la BNS, le coût des emprunts est plus bas que prévu.

- **Compte 46 Revenus de transfert**

Désormais il est tenu compte de la population raccordée à la STEP la Saunerie, selon la statistique du SENE au 01.01.2026. La taxe fédérale est également facturée selon la population raccordée.

Charge par habitant raccordé

La charge par habitant raccordé se monte à CHF **59.45**, en comparaison aux CHF 76.92 prévu au budget 2025 et aux CHF 64.91 des comptes 2024. Le budget 2026 prévoit lui un coût de CHF 67.46.

10.2 Classification par nature		Comptes 2025	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
CHARGES		2'158'947.11	2'640'600	-481'653	2'319'048.28	-160'101
30	Charges de personnel	828'495.38	833'800	-5'305	751'181.28	77'314
30000.00	Salaires, indemnités journalières et jetons de ..	2'560.00	3'400	-840	2'840.00	-280
30100.00	Salaires du personnel administratif et d'exploit..	631'030.30	629'900	1'130	570'100.85	60'929
30100.10	Primes de fidélité	1'000.00	2'000	-1'000	0.00	1'000
30100.20	Heures de piquet	8'857.90	10'000	-1'142	8'786.15	72
30109.02	Remboursement assurance accidents	0.00	0	0	-3'513.35	3'513
30400.00	Allocations complémentaires pour enfants	4'800.00	4'800	0	3'600.00	1'200
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	24'400.00	25'000	-600	24'200.00	200
30500.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais ..	56'472.65	57'300	-827	51'206.05	5'267
30520.00	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	76'942.65	76'700	243	69'587.55	7'355
30530.00	Cotisations patronales aux assurances-accid..	4'807.45	4'800	7	4'286.00	521
30550.00	Cotisations patronales aux assurances d'indé..	4'590.50	4'600	-10	4'161.30	429
30591.00	Fonds de formation professionnel	3'372.65	600	2'773	524.45	2'848
30592.00	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	1'197.65	1'200	-2	1'085.75	112
30593.00	Fonds contrat-formation	0.00	4'000	-4'000	2'533.10	-2'533
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	6'847.37	8'500	-1'653	10'203.41	-3'356
30990.00	Autres charges du personnel	1'616.26	1'000	616	1'580.02	36
31	Charges de biens et services et autres cha..	1'072'856.01	1'288'200	-215'344	1'315'055.33	-242'199
31051.00	Frais de réception (autres)	1'913.04	2'000	-87	1'477.18	436
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	495.84	500	-4	0.00	496
31120.00	Acquisition de vêtements, uniformes	1'961.76	1'500	462	2'769.55	-808
31200.01	Eau	878.68	1'100	-221	804.59	74
31200.02	Electricité	123'950.05	275'000	-151'050	387'536.09	-263'586
31200.03	Gaz	71'894.36	135'000	-63'106	102'536.53	-30'642
31200.10	Incinération déchets	10'822.44	12'000	-1'178	10'119.85	703
31200.11	Elimination sables, huiles usées, ferraille	402.73	1'500	-1'097	710.92	-308
31200.12	Evacuation des boues	243'516.64	245'000	-1'483	230'891.68	12'625
31300.00	Prestations de services de tiers	26'725.00	26'700	25	26'725.00	0
31300.01	Frais postaux	123.14	300	-177	214.11	-91
31300.02	Frais de téléphone	3'005.76	5'000	-1'994	3'046.01	-40
31300.03	Téléalarme	900.00	1'000	-100	922.00	-22
31300.04	Cotisations	605.00	500	105	430.00	175
31300.07	Taxes C.C.P.	215.35	200	15	206.08	9
31300.08	Analyses par des tiers	0.00	500	-500	0.00	0
31320.00	Honoraires de conseillers externes	0.00	4'500	-4'500	0.00	0
31320.02	Honoraires de révision	2'800.00	2'900	-100	2'800.00	0
31332.00	Contrat de prestation informatique	343.04	3'000	-2'657	2'146.21	-1'803
31340.01	Assurances choses et RC commune	27'725.65	27'000	726	25'463.55	2'262
31340.02	Assurance véhicules	2'271.50	2'500	-229	2'435.60	-164
31370.03	Taxe fédérale micropolluant	256'671.00	254'000	2'671	255'780.00	891
31370.04	Redevances Radio-TV	915.99	1'000	-84	915.99	0
31420.00	Fournitures générales	17'273.87	20'000	-2'726	16'837.40	436
31420.01	Fournitures laboratoire	9'609.57	10'500	-890	9'600.54	9
31420.02	Produits déphosphatation	72'712.75	68'000	4'713	61'914.25	10'799
31420.04	Floculant-grille épaissement	9'000.00	10'000	-1'000	9'500.00	-500
31420.05	Floculant-filtre à bande	24'560.91	19'000	5'561	20'025.00	4'536
31430.01	Entretien installations	155'277.59	150'000	5'278	134'457.78	20'820
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0.00	1'000	-1'000	280.71	-281
31510.01	Entretien matériel laboratoire	3'440.68	4'000	-559	2'303.90	1'137
31510.05	Entretien des véhicules	1'418.07	2'000	-582	1'568.81	-151
31700.00	Frais de déplacement et autres frais	1'425.60	1'000	426	636.00	790
33	Amortissements du patrimoine administra..	216'227.55	352'700	-136'472	237'616.94	-21'389
33002.02	Amort. extension génie civil	0.00	60'200	-60'200	0.00	0
33002.10	Amort. installation turbine sortie biostyr	0.00	9'100	-9'100	0.00	0
33002.14	Amort. remplacement transformateur HT-MT	0.00	2'100	-2'100	0.00	0
33002.15	Amort. avant projet rénovation et intégration ..	0.00	30'400	-30'400	0.00	0
33002.16	Amort. renouvellement step	0.00	250'900	-250'900	0.00	0
33003.00	Amortissements planifiés, autres ouvrages de..	210'268.90	0	210'269	231'658.29	-21'389
33006.01	Amortissements planifiés véhicules	5'958.65	0	5'959	5'958.65	0
34	Charges financières	41'368.17	165'900	-124'532	15'194.73	26'173

Comptes 2025

Classification par nature		Comptes 2025	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
34060.01	La Poste Suisse 15-25 0.67%	971.00	12'100	-11'129	12'060.00	-11'089
34090.00	Autres intérêts passifs	40'397.17	153'800	-113'403	3'134.73	37'262
35	Attributions aux fonds et financements sp..	0.00	0	0	0.00	0
36	Charges de transfert	0.00	0	0	0.00	0
37	Subventions à redistribuer	0.00	0	0	0.00	0
38	Charges extraordinaires	0.00	0	0	0.00	0
39	Imputations internes	0.00	0	0	0.00	0
	PRODUITS	-2'158'947.11	-2'640'600	481'653	-2'319'048.28	160'101
40	Revenus fiscaux	0.00	0	0	0.00	0
41	Patentes et concessions	-10'500.00	-10'500	0	-10'500.00	0
41200.01	Swisscom : droit de sol pour antenne	-10'500.00	-10'500	0	-10'500.00	0
42	Taxes	-207'561.51	-207'750	188	-228'812.62	21'251
42400.01	Taxe vidanges fosses	-11'994.00	-17'000	5'006	-14'582.25	2'588
42400.02	Déshydratation boues externes	-5'575.51	-9'000	3'424	-9'259.69	3'684
42400.03	Vente de biogaz	-142'655.23	-140'000	-2'655	-160'072.82	17'418
42400.04	Stations de pompages	-46'750.00	-39'250	-7'500	-40'500.00	-6'250
42600.01	Récupérations diverses	-586.77	-2'500	1'913	-4'397.86	3'811
43	Revenus divers	-178'800.00	-178'800	0	-171'100.00	-7'700
43110.00	Prestations propres sur immobilisations incor..	-178'800.00	-178'800	0	-171'100.00	-7'700
44	Revenus financiers	0.00	0	0	0.00	0
45	Prélèvements sur les fonds et financemen..	0.00	0	0	0.00	0
46	Revenus de transfert	-1'704'485.60	-2'185'950	481'464	-1'851'035.66	146'550
46320.01	Part Boudry	-368'040.96	-473'110	105'069	-400'141.48	32'101
46320.02	Part Neuchâtel (Corcelles-Cormondrèche)	0.00	-360'736	360'736	0.00	0
46320.03	Part Cortaillod	-279'285.48	-363'351	84'066	-307'132.11	27'847
46320.04	Part Milvignes	-544'065.72	-698'549	154'483	-590'443.96	46'378
46320.05	Part Neuchâtel (Peseux)	0.00	-151'755	151'755	0.00	0
46320.06	Part Rochefort	-70'742.81	-88'223	17'480	-75'614.73	4'872
46320.07	Part Val-de-Ruz (Montmollin)	-39'473.30	-50'226	10'753	-43'162.06	3'689
46320.08	Part Neuchâtel	-402'877.33	0	-402'877	-434'541.32	31'664
47	Subventions à redistribuer	0.00	0	0	0.00	0
48	Revenus extraordinaires	-57'600.00	-57'600	0	-57'600.00	0
48930.00	Prélèvements sur les préfinancements du ca..	-57'600.00	-57'600	0	-57'600.00	0
49	Imputations internes	0.00	0	0	0.00	0

10.2 Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
Administration Générale		62'405.22	70'000	-7'595	61'872.13	533
	Charges	62'405.22	70'000	-7'595	61'872.13	533
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
01	Législatif et exécutif	7'273.04	12'800	-5'527	7'117.18	156
	Charges	7'273.04	12'800	-5'527	7'117.18	156
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
01100	Conseil intercommunal	3'160.00	7'800	-4'640	3'300.00	-140
30	Charges de personnel	360.00	400	-40	500.00	-140
30000.00	Salaires, indemnités journalières et jetons de pr..	360.00	400	-40	500.00	-140
31	Charges de biens et services et autres charg..	2'800.00	7'400	-4'600	2'800.00	0
31320.00	Honoraires de conseillers externes	0.00	4'500	-4'500	0.00	0
31320.02	Honoraires de révision	2'800.00	2'900	-100	2'800.00	0
01200	Comité	4'113.04	5'000	-887	3'817.18	296
30	Charges de personnel	2'200.00	3'000	-800	2'340.00	-140
30000.00	Salaires, indemnités journalières et jetons de pr..	2'200.00	3'000	-800	2'340.00	-140
31	Charges de biens et services et autres charg..	1'913.04	2'000	-87	1'477.18	436
31051.00	Frais de réception (autres)	1'913.04	2'000	-87	1'477.18	436
02	Services généraux	55'132.18	57'200	-2'068	54'754.95	377
	Charges	55'132.18	57'200	-2'068	54'754.95	377
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
02100	Administration des finances	55'132.18	57'200	-2'068	54'754.95	377
31	Charges de biens et services et autres charg..	55'132.18	57'200	-2'068	54'754.95	377
31300.00	Prestations de services de tiers	26'725.00	26'700	25	26'725.00	0
31300.01	Frais postaux	123.14	300	-177	214.11	-91
31300.07	Taxes C.C.P.	215.35	200	15	206.08	9
31332.00	Contrat de prestation informatique	343.04	3'000	-2'657	2'146.21	-1'803
31340.01	Assurances choses et RC commune	27'725.65	27'000	726	25'463.55	2'262

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
Protection environnement et aménagement		1'611'212.21	1'960'550	-349'338	1'784'468.80	-173'257
Charges		2'055'173.72	2'404'700	-349'526	2'241'981.42	-186'808
Revenus		-443'961.51	-444'150	188	-457'512.62	13'551
72	Traitement des eaux usées	1'611'212.21	1'960'550	-349'338	1'784'468.80	-173'257
Charges		2'055'173.72	2'404'700	-349'526	2'241'981.42	-186'808
Revenus		-443'961.51	-444'150	188	-457'512.62	13'551
72070	Station régionale d'épuration	1'611'212.21	1'960'550	-349'338	1'784'468.80	-173'257
30	Charges de personnel	825'935.38	830'400	-4'465	748'341.28	77'594
30100.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitati..	631'030.30	629'900	1'130	570'100.85	60'929
30100.10	Primes de fidélité	1'000.00	2'000	-1'000	0.00	1'000
30100.20	Heures de piquet	8'857.90	10'000	-1'142	8'786.15	72
30109.02	Remboursement assurance accidents	0.00	0	0	-3'513.35	3'513
30400.00	Allocations complémentaires pour enfants	4'800.00	4'800	0	3'600.00	1'200
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	24'400.00	25'000	-600	24'200.00	200
30500.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais ad..	56'472.65	57'300	-827	51'206.05	5'267
30520.00	Cotisations patronales aux caisses de pension p..	76'942.65	76'700	243	69'587.55	7'355
30530.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	4'807.45	4'800	7	4'286.00	521
30550.00	Cotisations patronales aux assurances d'indémn..	4'590.50	4'600	-10	4'161.30	429
30591.00	Fonds de formation professionnel	3'372.65	600	2'773	524.45	2'848
30592.00	Cotisation des employeurs aux structures d'accu..	1'197.65	1'200	-2	1'085.75	112
30593.00	Fonds contrat-formation	0.00	4'000	-4'000	2'533.10	-2'533
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	6'847.37	8'500	-1'653	10'203.41	-3'356
30990.00	Autres charges du personnel	1'616.26	1'000	616	1'580.02	36
31	Charges de biens et services et autres charg..	1'013'010.79	1'221'600	-208'589	1'256'023.20	-243'012
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	495.84	500	-4	0.00	496
31120.00	Acquisition de vêtements, uniformes	1'961.76	1'500	462	2'769.55	-808
31200.01	Eau	878.68	1'100	-221	804.59	74
31200.02	Electricité	123'950.05	275'000	-151'050	387'536.09	-263'586
31200.03	Gaz	71'894.36	135'000	-63'106	102'536.53	-30'642
31200.10	Incinération déchets	10'822.44	12'000	-1'178	10'119.85	703
31200.11	Elimination sables, huiles usées, ferraille	402.73	1'500	-1'097	710.92	-308
31200.12	Evacuation des boues	243'516.64	245'000	-1'483	230'891.68	12'625
31300.02	Frais de téléphone	3'005.76	5'000	-1'994	3'046.01	-40
31300.03	Téléalarme	900.00	1'000	-100	922.00	-22
31300.04	Cotisations	605.00	500	105	430.00	175
31300.08	Analyses par des tiers	0.00	500	-500	0.00	0
31340.02	Assurance véhicules	2'271.50	2'500	-229	2'435.60	-164
31370.03	Taxe fédérale micropolluant	256'671.00	254'000	2'671	255'780.00	891
31370.04	Redevances Radio-TV	915.99	1'000	-84	915.99	0
31420.00	Fournitures générales	17'273.87	20'000	-2'726	16'837.40	436
31420.01	Fournitures laboratoire	9'609.57	10'500	-890	9'600.54	9
31420.02	Produits déphosphatation	72'712.75	68'000	4'713	61'914.25	10'799
31420.04	Floculant-grille épaissement	9'000.00	10'000	-1'000	9'500.00	-500
31420.05	Floculant-filtre à bande	24'560.91	19'000	5'561	20'025.00	4'536
31430.01	Entretien installations	155'277.59	150'000	5'278	134'457.78	20'820
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0.00	1'000	-1'000	280.71	-281
31510.01	Entretien matériel laboratoire	3'440.68	4'000	-559	2'303.90	1'137
31510.05	Entretien des véhicules	1'418.07	2'000	-582	1'568.81	-151
31700.00	Frais de déplacement et autres frais	1'425.60	1'000	426	636.00	790
33	Amortissements du patrimoine administratif	216'227.55	352'700	-136'472	237'616.94	-21'389
33002.02	Amort. extension génie civil	0.00	60'200	-60'200	0.00	0
33002.10	Amort. installation turbine sortie biostyr	0.00	9'100	-9'100	0.00	0
33002.14	Amort. remplacement transformateur HT-MT	0.00	2'100	-2'100	0.00	0
33002.15	Amort. avant projet rénovation et intégration ST..	0.00	30'400	-30'400	0.00	0
33002.16	Amort. renouvellement step	0.00	250'900	-250'900	0.00	0
33003.00	Amortissements planifiés, autres ouvrages de g..	210'268.90	0	210'269	231'658.29	-21'389
33006.01	Amortissements planifiés véhicules	5'958.65	0	5'959	5'958.65	0
42	Taxes	-207'561.51	-207'750	188	-228'812.62	21'251
42400.01	Taxe vidanges fosses	-11'994.00	-17'000	5'006	-14'582.25	2'588
42400.02	Déshydratation boues externes	-5'575.51	-9'000	3'424	-9'259.69	3'684
42400.03	Vente de biogaz	-142'655.23	-140'000	-2'655	-160'072.82	17'418
42400.04	Stations de pompages	-46'750.00	-39'250	-7'500	-40'500.00	-6'250
42600.01	Récupérations diverses	-586.77	-2'500	1'913	-4'397.86	3'811

Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
43	Revenus divers	-178'800.00	-178'800	0	-171'100.00	-7'700
43110.00	Prestations propres sur immobilisations incorpor..	-178'800.00	-178'800	0	-171'100.00	-7'700
48	Revenus extraordinaires	-57'600.00	-57'600	0	-57'600.00	0
48930.00	Prélèvements sur les préfinancements du capita..	-57'600.00	-57'600	0	-57'600.00	0
72071	Divers	0.00	0	0	0.00	0

Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
Finances et impôts		-1'673'617.43	-2'030'550	356'933	-1'846'340.93	172'724
Charges		41'368.17	165'900	-124'532	15'194.73	26'173
Revenus		-1'714'985.60	-2'196'450	481'464	-1'861'535.66	146'550
96 Administration de la fortune et de la dette		-1'673'617.43	-2'030'550	356'933	-1'846'340.93	172'724
Charges		41'368.17	165'900	-124'532	15'194.73	26'173
Revenus		-1'714'985.60	-2'196'450	481'464	-1'861'535.66	146'550
96100	Administration fortune et dette	-1'673'617.43	-2'030'550	356'933	-1'846'340.93	172'724
34 Charges financières		41'368.17	165'900	-124'532	15'194.73	26'173
34060.01	La Poste Suisse 15-25 0.67%	971.00	12'100	-11'129	12'060.00	-11'089
34090.00	Autres intérêts passifs	40'397.17	153'800	-113'403	3'134.73	37'262
41 Patentes et concessions		-10'500.00	-10'500	0	-10'500.00	0
41200.01	Swisscom : droit de sol pour antenne	-10'500.00	-10'500	0	-10'500.00	0
46 Revenus de transfert		-1'704'485.60	-2'185'950	481'464	-1'851'035.66	146'550
46320.01	Part Boudry	-368'040.96	-473'110	105'069	-400'141.48	32'101
46320.02	Part Neuchâtel (Corcelles-Cormondèche)	0.00	-360'736	360'736	0.00	0
46320.03	Part Cortaillod	-279'285.48	-363'351	84'066	-307'132.11	27'847
46320.04	Part Milvignes	-544'065.72	-698'549	154'483	-590'443.96	46'378
46320.05	Part Neuchâtel (Peseux)	0.00	-151'755	151'755	0.00	0
46320.06	Part Rochefort	-70'742.81	-88'223	17'480	-75'614.73	4'872
46320.07	Part Val-de-Ruz (Montmollin)	-39'473.30	-50'226	10'753	-43'162.06	3'689
46320.08	Part Neuchâtel	-402'877.33	0	-402'877	-434'541.32	31'664

Comptes 2025

5. + 10.3	Comptes des investissements	Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
	DEPENSES	5'123'187.03	0	-5'123'187	2'267'112.38	-2'856'075
50	Immobilisations corporelles	4'944'387.03	0	-4'944'387	2'096'012.38	-2'848'375
50320	Ouvrages de génie civil du traitement des ea..	4'944'387.03	0	-4'944'387	2'096'012.38	-2'848'375
52	Immobilisations incorporelles	178'800.00	0	-178'800	171'100.00	-7'700
52900	Autres immobilisations incorporelles	178'800.00	0	-178'800	171'100.00	-7'700
	RECETTES	-5'123'187.03	0	5'123'187	-2'267'112.38	2'856'075
69	Report au bilan	-5'123'187.03	0	5'123'187	-2'267'112.38	2'856'075
69000	Dépenses reportées au bilan	-5'123'187.03	0	5'123'187	-2'267'112.38	2'856'075

II RAPPORT D'EXPLOITATION

II 1 Population raccordée

au 31.12.2025

Année		Habitants raccordés			
Communes membres		2022	2023	2024	2025
Commune de	Boudry	6'124	6'151	6'165	6'191
Commune de	Cortailod	4'628	4'724	4'732	4'698
Commune de	Milvignes	9'011	9'082	9'097	9'152
Commune de	NE / Peseux	1'953	1'973	1'985	1'971
Commune de	NE / Corcelles-Cormondrèche	4'659	4'690	4'710	4'806
Part de	Rochefort	1'143	1'147	1'165	1'190
Part de	Montmollin	638	653	665	664
TOTAL		28'156	28'420	28'519	28'672

II 2 Communauté d'exploitation

Notre personnel s'occupe de la maintenance, de la surveillance, du contrôle et de l'optimisation :

- ☐ Des installations de La Saunerie pour le traitement de l'eau et des boues.
- ☐ Des 13 stations de relevage sur les réseaux d'égouts communaux.

II 3 Personnel d'exploitation

Le personnel de la STEP est composé de :

- 4 personnes à plein temps
 - 1 personne à 80%
 - 1 personne (laborantine) à mi-temps
 - 1 personne qui est pour le suivi de l'extension et assainissement
- Tout le personnel est comptabilisé ci-dessous

L'horaire de travail est fixé à 40 h par semaine.

Les salaires sont fixés selon le barème de l'État.

L'ensemble du personnel a effectué :

- 10'222 h de travail sur le site de la STEP
- 450 h de travail sur les STAP (stations de pompage)
- 42 h de piquet pour des interventions hors journée de travail sur les STAP et la STEP
- 74 h de maladie
- 1'542 h de vacances
- Nous n'avons eu aucun accident professionnel et non professionnel.
- Le taux d'absentéisme pour maladie est de 0.69%.

Les données sur les heures sont arrondies.

II 4 Comparaison avec d'autres exercices

Les consommations spécifiques rapportées aux volumes d'eaux traitées sont généralement à comparer avec précaution. En effet, les volumes d'eaux traitées varient d'une année à l'autre pour une charge de pollution approximativement constante (les consommations spécifiques rapportées au volume doivent donc logiquement varier).

❑ Météorologie:

Nos relevés pluviométriques ainsi que de la température nous indiquent :

Température minimum – 5.2 degrés en janvier

Température maximum, 32.9 degrés en août, cette température est relevée lors de notre tournée journalière aux environs de 16h en général.

Moyenne annuelle, 15.1 degrés

1030 mm de pluie avec une pointe à 35 mm en janvier

Comparatif	2021	2022	2023	2024	2025
Température min.	- 7.6	- 4.7	- 7.2	- 6	- 5.2
Température max.	33.6	38.3	38.4	34.0	32.9
Température moy.	14.0	16.4	15.6	14.7	15.1
Pluviométrie annuelle.	1063.6	821.4	1004.0	1146.3	1030.0
Pluviom. max. journ.	34.0	34.0	37.0	75.0	35.0

❑ Eaux usées :

La quantité totale d'eaux usées traitées à la STEP est de **3'795'235 m³**, soit une moyenne d'environ 10'398 m³/j, se répartissant en 3'703'410 m³ par la voie principale et la quantité d'eau traitée par le procédé Actiflo en pluvial est de 91'825 m³.

❑ Déchets de dégrillage et flottants :

Les déchets de dégrillage acheminés à VADEC pour incinération représentent un total de 52.427 t, se répartissant en 34.867 t (grille fine) et 17.56 t (grille grossière) ça représente 0.55 kg par habitant. La quantité est toujours en diminution.

Dans ces déchets nous retrouvons également toutes les filasses et autres déchets incinérables que nous retirons de nos fosses lors de leur entretien. Des problèmes lors du compactage ou du lavage des déchets influencent également largement à la hausse le tonnage de ceux-ci.

Glossaire

FecI3 Chlorure ferrique pour la précipitation des phosphates

MES Matières en suspension

MS Matières sèches

DCO Demande chimique en oxygène

Ptot Phosphore total

DBO5 Demande biochimique en oxygène à 5 jours

Stap Station de relevage

GRESE Groupement Romand des Exploitants de Station d'Epuration

VSA Association suisse des professionnels de la protection des eaux

ARPEA Association romande pour la protection de l'environnement

FES Groupe romand pour la Formation des Exploitants de Step

❑ Évacuation des sables et graviers :

Les sables et graviers évacués des ouvrages d'entrée et des fosses représentent un poids de 3,66 t. Nous vidons notre benne uniquement quand elle est pleine ce qui fausse les valeurs annuelles.

❑ Prise en charge de la vidange des fosses privées :

Les entreprises de curage ont livré à la STEP 321 m³.
En plus des entreprises de curage, la maison Conecta (location de cabines de WC mobiles) nous a livré 30.35 m³.

❑ Huiles usées :

Nous avons en stock l'huile minérale à valoriser. Nous attendons d'avoir une bonne quantité afin d'éviter des transports inutiles.

❑ Récupération d'huiles végétales, de lies et déchets de légumes :

Comme annoncé, nous avons arrêté de récupérer les huiles végétales ainsi que notre fameuse soupe de légumes ce qui se répercute sur notre production de biogaz.
En revanche nous récupérons toujours les lies et bourbes des encaveurs ce qui représente 30.7 m³.

❑ Consommation d'eau potable :

Nous avons consommé pour nos divers besoins (Laboratoire, WC, douches, etc.) 132.61 m³. Une consommation légèrement en augmentation à la suite de la pose de wc pour le chantier.

❑ Consommation d'eau industrielle et d'air comprimé :

Nous utilisons de l'eau dite industrielle pour le nettoyage, rinçage, bacs à floculant, etc. Pour information selon les fiches techniques des diverses pompes que nous utilisons (car celles-ci n'ont pas de débitmètre), notre consommation moyenne est de 7'083 m³ par mois.

Nous avons deux compresseurs pour la production d'air comprimé. Nous avons consommé en moyenne 15'309 m³ d'air par mois.

Ces chiffres restent une estimation grossière et sont communiqués à titre indicatif.

❑ Consommation de réactifs :

Pour le traitement de l'eau, nous avons utilisé :

75 kg de floculant pour l'Actiflo

Nous avons également rajouté 500 kg de sable à la suite de la perte de celui-ci lors de ce traitement. Ce phénomène est tout à fait normal pour ce genre de procédé.

A noter que le procédé Actiflo a été mis hors service pour révision en mai et que ses valeurs sont peu représentatives vu le peu d'heures de fonctionnement.

Au total nous avons injecté 198.355 t de solution de FeCl₃ dont

5.371 t de solution de FeCl₃ pour l'Actiflo

192.984 t de solution de FeCl₃ en entrée de Step

Le procédé Actiflo a fonctionné 169 h heures en mode orage et 93 heures en mode tertiaire.

Floculant utilisé pour le traitement des boues :

2'050 kg pour l'épaississement

4'875 kg pour la déshydratation

II 5 Traitement des boues

□ Boues :

Nous avons extrait, des installations de traitement d'eau, **32'391 m³** de boues, dont **24'146 m³** proviennent de la décantation primaire et **8'245 m³** du lavage des biofiltres (boues biologiques).

La totalité de ces 32'391 m³ de boues est pré-épaissie.

On a mesuré **45'422 m³** de boues à l'alimentation du pré-épaississement. Cette quantité est plus élevée que la quantité de boues extraites de l'installation, car elle comprend des ajouts tels que la solution de floculant, le rinçage et le nettoyage des grilles, parfois des eaux putrides, des boues extérieures, etc.

Les boues épaissies à 8.22% de matières sèches sont introduites en digestion. Le total mesuré est de **8'638 m³**.

Les boues extraites de la digestion **11'566 m³** avec une moyenne de 4.2 % de MS, sont pressées pour donner **1'112 t** de boues déshydratées avec une valeur moyenne de **32.39 %** de matières sèches (MS), soit **357.75 t de MS, évacuées en totalité par Vadec.**

Dans notre statistique ne sont pas prises en compte les boues traitées lors de la vidange de notre digesteur d'où la différence de tonnage avec l'élimination gérée par Vadec.

Élimination et traitement de nos boues déshydratées

L'élimination de nos boues soit 1'242.32 t est gérée par la société Vadec. 80.7 % soit 1'002.34 t a été traité dans l'usine de Colombier. Le solde 19.3% soit 239.98 t dans l'usine de La Chaux-de-Fonds. Ces boues sont injectées dans les fours pour être incinérées avec les ordures ménagères.

(Source : société Vadec février 2026)

Remarques :

Nous avons également traité les boues d'autres Step qui sont incluses dans les valeurs ci-dessus.

Step de Noiraigue, 154 m3 qui nous donne 20 t de boues et 7.7 t de matière sèche. Cette collaboration se fait au prix coûtant.

Toutes ces valeurs sont considérées sur une moyenne annuelle. C'est pour cette raison que quelques différences entre les résultats sont possibles.

L'ordre de grandeur de la précision des mesures de comptage des quantités de boues est d'environ 10%.

II 6 Production de biogaz, vente et achat de gaz naturel

Les **11'566 m³** de boues avec nos lies, huiles et soupe de légumes introduites en digestion ont produit **382'828 m³** de biogaz.

2'820 m³ ont été consommés par la torchère ce qui représente 82 heures de fonctionnement. Des problèmes et maintenances sur l'installation de purification nous ont fait torcher.

380'088 m³ ont été purifiés pour donner 227'260 Nm³ de Biométhane

Nous avons également consommé 57'160 m³ de gaz naturel pour le chauffage de nos boues et bâtiments ce qui représente 601'495 kWh.

Les heures chaudière n'ont pas pu être relevées à la suite d'une défaillance du système qui n'a pas été réparée vu les travaux en cours.

II 7 Production, achat et consommation d'énergie

La consommation totale de la STEP est de 827'908 kWh électriques, soit une consommation spécifique de 0,21 kWh par m³ d'eau traitée. Le coût par m³ d'eau traitée s'élève de 3.95 centimes.

Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte sur la consommation par m³ traité. Nous avons arrêté de traiter l'ammonium qui est notre plus gros consommateur ainsi que plusieurs process pour leurs révisions d'où cette différence significative.

Achat au Groupe e

947'394 kWh

Revente à Viteos pour le purificateur

119'486 kWh

Evolution de la consommation et du coût pour l'énergie

	Consommation électrique par m ³ d'eau traitée	Quantité d'eau traitée	Consommation électrique annuelle	Remarques
2010	0.22 kWh/m ³	3'984'038 m ³	871'680 kWh	Assainissement digesteurs
2011	0.24 kWh/m ³	3'748'119 m ³	923'478 kWh	Changé automate de la biologie
2012	0.20 kWh/m ³	5'073'941 m ³	1'052'328 kWh	Vidange digestion pour contrôle
2013	0.19 kWh/m ³	5'031'172 m ³	1'006'033 kWh	Etude assainissement de la Step
2014	0.20 kWh/m ³	4'353'438 m ³	881'288 kWh	Changement de la supervision
2015	0.22 kWh/m ³	4'049'431 m ³	892'712 kWh	Début des essais Biostyr
2016	0.20 kWh/m ³	4'858'887 m ³	984'715 kWh	Début du traitement
2017	0.29 kWh/m ³	3'524'579 m ³	1'037'009 kWh	de l'ammonium
2018	0.36 kWh/m ³	4'271'105 m ³	1'524'927 kWh	Traitement de l'ammonium
2019	0.32 kWh/m ³	4'484'887 m ³	1'418'461 kWh	
2020	0.29 kWh/m ³	4'732'687 m ³	1'377'968 kWh	Vidange digesteur pour contrôle
2021	0.25 kWh/m ³	5'062'465 m ³	1'280'059 kWh	
2022	0.32 kWh/m ³	4'065'820 m ³	1'311'796 kWh	Divers essais de brassage
2023	0.24 kWh/m ³	4'658'853 m ³	1'136'699 kWh	Réduit traitement de l'ammonium
2024	0.24 kWh/m ³	4'457'688 m ³	1'068'933 kWh	Trait. de l'ammonium sur 6 mois
2025	0.21 kWh/m ³	3'795'235 m ³	827'908 kWh	Arrêt de process / travaux

II 8 La station

Extension et assainissements

Nous revenons sur plusieurs points déjà présentés l'année dernière. Le fait que des équipements soient neufs n'assure pas systématiquement un meilleur fonctionnement. Les dégrilleurs d'entrée ont été revus : les débits annoncés ne correspondaient pas à la réalité. Nous avons conservé un seul dégrilleur d'orage afin d'optimiser la gestion des eaux. Actuellement, le canal d'orage traite 2 000 m³, le canal principal 1 400 m³ et le reste est dirigé vers le lac. Le débit total dégrillé reste conforme à la valeur annoncée (6'150 m³) ; les volumes excédentaires aboutissent au lac sans dégrillage.

Les débitmètres d'entrée ont été remplacés par une technologie basée sur la hauteur d'eau et la vitesse. Nous rencontrons encore des problèmes de fiabilité.

Le laveur de sable pose également des difficultés, la faible quantité de sable disponible implique des délais d'observation d'environ un mois à chaque réglage.

Les deux décanteurs primaires ont été refaits, avec incidents (cassure d'un axe) et contrôles de parallélisme peu fiable. Nous devons vider les bassins à chaque intervention et démontrer aux fournisseurs les dysfonctionnements constatés. Les fournisseurs procèdent aux remises en état, pas toujours sans difficulté.

Le process Actiflo a été révisé (pompes, tuyauteries, hydrocyclones) ; la mise en service est prévue début 2026.

Nous préparons également le déplacement provisoire du pré-épaissement et l'installation d'une grille au rez-de-chaussée pour libérer les fosses à boues mixtes et épaissies afin de traiter les bétons. Ces dispositifs provisoires et nouveaux équipements nécessitent de nombreuses heures de préparation avant mise en service.

Pour 2026, nous prévoyons l'arrêt de la biologie et la réfection des Biostyrs pendant 18 mois, les eaux seront traitées par l'Actiflo. Une fois stabilisé, l'Actiflo restera en service environ un mois avant l'arrêt de la filière biologique.

La révision du digesteur 1 débutera en parallèle.

Électricité — Automation

Les prétraitements fonctionnent provisoirement via un câblage repris sur les anciennes armoires électriques, générant des interventions de tirage de câbles et des pannes «fantômes». Les Biostyr et la digestion seront à terme alimentés depuis le nouveau local électrique.

La prise en main de la nouvelle supervision et de la GMAO est en cours : un apprentissage nécessaire pour bénéficier d'outils modernes et performants.

Personnel

Un collaborateur a validé le cours de base FES après avoir reporté son brevet fédéral. Après 26 ans de service, notre laborantine a pris une retraite bien méritée fin novembre, le poste sera remis en appel d'offres pour l'année prochaine. En attendant, un collaborateur assure les analyses nécessaires au fonctionnement de la STEP

Site internet

Notre site internet www.steplasaunerie.ch est tenu à jour régulièrement. Nous avons eu 1'100 visites pour une durée moyenne de 1 min 27s (selon les outils de statistiques du site). Le nombre de pages vues par visite est de 2.4 Le plus grand nombre de visiteurs consulte depuis la Suisse (678), la deuxième place revient aux Etats Unies avec 147 visites.

Les statistiques sont quasi les mêmes que l'année passée.

Comme à l'accoutumée, nous vous invitons à le consulter régulièrement.

III RAPPORT ANNUEL DES CONTRÔLES ET ANALYSES

Notre façon d'interpréter nos analyses est identique aux autres années.

La surveillance de la qualité des eaux est également réalisée de la même manière que l'année précédente. Nous sommes toujours à 3 analyses par semaine pour la DCO et le Ptot. La fréquence d'analyse des MES est de 5 fois par semaine. Si nous avons un doute quant au résultat, nous effectuons des analyses complètes.

Comme il a été établi depuis quelques années déjà, le rejet au lac s'effectue directement après le traitement biologique (Biostyr) pour l'essentiel des eaux traitées. Avec notre échantillonneur placé directement à la sortie de la station, nous analysons toutes nos eaux, quels que soient leurs traitements.

Nous continuons à analyser également l'ammonium en sortie de STEP même si nous ne l'avons pas traité pour des raisons d'économie.

Nous sommes dans les normes. Les installations satisfont aux exigences en vigueur malgré des dépassements de valeurs maximums dans le nombre d'analyses. Nous constatons que malheureusement nous sommes régulièrement hors-norme en MES après un orage. Ce qui nous pénalise passablement sur notre moyenne annuelle.

Selon l'ordonnance fédérale sur la protection des eaux, nous avons passablement de points qui ne sont pas satisfaisants. Il y a un quota à respecter, pour exemple, nous avons fait 246 analyses de MES et avons droit à un dépassement admissible de 18 analyses hors normes et nous en avons en réalité 28. Ceci se répète pour bien des paramètres, mais en moyenne annuelle nous sommes dans les normes.

☐ **Analyses et charges en DCO** (demande chimique en oxygène) :

Entrée de la STEP (sans les retours) : **moyenne = 337.5 mg/l**

Sortie STEP (rejet au lac) : **moyenne = 31.2 mg/l**

Soit un rendement annuel d'épuration de 90.0 %.

La norme de rejet est fixée à 45 mg/l

Rendement minimum de 85 %

☐ **Analyses et charges en Phosphore total (P_{tot})**:

Entrée de la STEP (sans les retours) : **moyenne = 3.99 mg/l**

Sortie STEP (rejet au lac): **moyenne = 0.58 mg/l**

Soit un rendement annuel d'épuration de 83.8%.

La norme de rejet est fixée à 0,8 mg/l

Rendement minimum de 80 %

☐ **Analyses et charges en matières en suspension (MES)**:

En entrée de STEP, cette mesure n'a pas de sens.

Sortie STEP (rejet au lac) : **moyenne = 7.7 mg/l**

La norme de rejet est fixée à 10 mg/l

Pour information, paramètre non normé et non traité.

☐ Analyses et charges en Ammonium (N-NH₄):

Entrée de la STEP (sans les retours) : moyenne = 23.32 mg/l

Sortie STEP (rejet au lac): moyenne = 9.41 mg/l

Soit un rendement annuel d'épuration de 57.2 %.

La norme de rejet est fixée à 2 mg/l

Rendement minimum de 90 %

On remarque l'économie faite sur l'électricité au détriment de l'environnement.

Nous travaillons toujours avec 4 cellules au maximum en filtration ou selon les besoins hydrauliques. Nous faisons une rotation de filtre lors des lavages. Sinon il se lave et repart en filtration.

Il est très important de pouvoir respecter toutes ces normes, car si nous n'arrivons pas à nous y tenir tout ce que nous n'avons pas réussi à traiter se trouvera dans le traitement des micropolluants, ce qui fera grimper drastiquement le prix de ce traitement.

Remarques :

Nos analyses (nécessaires à la conduite de l'exploitation) sont pratiquées sur des échantillons moyens, prélevés durant 24 h, proportionnellement au débit (un prélèvement tous les 10 à 15 min.). Elles sont effectuées 3 fois par semaine (de dimanche à jeudi) en plusieurs points de la station : entrée STEP, sortie décantation primaire, sortie au lac (sortie Biostyr ou sortie Actiflo au besoin).

Le SENE nous demande 2 analyses par semaine, entrée et sortie.

☐ Analyses du SENE:

Le Service cantonal de l'énergie et de l'environnement (SENE) prélève 4 fois par an des échantillons d'eau pour des contrôles analytiques. Sur ces 4 analyses, 2 font également l'objet d'analyses des micropolluants. Nous joignons à ce rapport une copie des résultats d'analyses de ce service pour information. Il est intéressant de comparer la différence de débit ainsi que les résultats de ces analyses entre les différents types de météorologie.

Note :

Pour toutes personnes intéressées aux détails, concernant l'obtention des chiffres mentionnés dans ce rapport, nous détenons ces valeurs, sur feuilles de calculs "Excel" ou SynData.

Annexes : Résultats d'analyses
Liste du Comité et du Conseil intercommunal

Résultats de la STEP de Colombier

	Unités					normes Oeaux
Date		30.01.2025	01.04.2025	02.07.2025	07.10.2025	
Débit entrée		26868	7374	6695	8254	
Météo		variable	variable	beau	beau	

Equivalents habitants calculés

DBO5 entrée (65mg/ehab)			17130	14935	15111	
DCO entrée (130mg/ehab)		23561	23200	21991	19048	
Ptot entrée (2.2mg/ehab)		15632	15586	15733	14182	
DBO5 sortie			340	515	254	
DCO sortie		3720	1758	2163	1968	
Ptot sortie		3297	2112	2739	1538	

pH

entrée		8.1	7.9	7.8	7.8	
sortie		8	7.9	7.8	7.9	6.5-9.0

Carbone organique

total entrée	mg/l	21.9	115.7	116.5	83.8	
dissous sortie	mg/l	4.2	7.2	10.2	7.3	10
rendement	mg/l	81%	94%	91%	91%	85%

DBO5

entrée	mg/l	38	151	145	119	
sortie	mg/l	3	3	5	2	10
rendement	mg/l	92%	98%	97%	98%	90%

DCO

entrée	mg/l	114	409	427	300	
sortie	mg/l	18	31	42	31	45
rendement	mg/l	84%	92%	90%	90%	85%

Ptot

entrée	mg/l	1.3	4.7	5.2	3.8	
sortie	mg/l	0.3	0.6	0.9	0.4	0.8
rendement	mg/l	79%	86%	83%	89%	80%

MES

sortie	mg/l	7	9	16	8	10
--------	------	---	---	----	---	----

Remarques :

prélèvement du 07.10.2025	toutes les normes sont respectées à la sortie
Évolution	Les résultats sont bons dans l'ensemble, les dépassements sont rares et de peu d'importance.

Résultats de la STEP de Colombier (suite) paramètres non normés

	Unités					normes
Date		30.01.2025	01.04.2025	02.07.2025	07.10.2025	

Conductivité

entrée	μS/cm	826	1498	1 613	1 561	
sortie	μS/cm	761	1383	1 467	1 260	

Azote total

entrée	mg/l	12	42.5	44.6	31.8	
--------	------	----	------	------	------	--

Ammonium (N-NH₄)

entrée	mg/l	6.74	28.86	28.32	23.55	
sortie	mg/l	1.75	11.39	17.21	6.51	

Nitrates (N-NO₃)

entrée	mg/l	2.69	1.18	< 1.00	< 1.00	
sortie	mg/l	6.5	11.24	12.9	14.24	

Nitrites (N-NO₂)

entrée	mg/l	0.11	0.14	< 0.01	0.14	
sortie	mg/l	0.24	0.79	0.37	0.25	

Orthophosphates

entrée	mg/l	0.74	2.08	2.17	1.84	
sortie	mg/l	0.11	0.28	0.3	0.16	

Chlorures

entrée	mg/l	67.89	218.73	247.65	250.58	
sortie	mg/l	68.43	232.23	241.12	211.41	

n.a non analysé
n.d non détecté

Service de l'énergie et de l'environnement



Laure Kordé
resp. agriculture et sols

STATION D'EPURATION DE LA SAUNERIE A COLOMBIER

Chef de station : Denis Fahrni, 032 841 11 80
contact@steplasaunerie.ch / www.steplasaunerie.ch

Finances : Catherine Läderach 032 886 58 25
Catherine.laederach@ne.ch

COMITÉ : (1 membre par commune)

Présidente : R. Kurowiak **Vice-Pdt :** C. Haenseler **Secrétaire:** F. Beutler

Membres : **M. François Beutler**
Champs-Carrés 4, 2019 Chambrelieu (Cmne de Rochefort)
Tél. mobile 079 896 71 73
Email : francois.beutler@ne.ch

M. Pascal Chapuisod
c/o Administration communale, Rte des Addoz 68, 2017 Boudry
Tél. mobile 079 728 59 91
Email : pascal.chapuisod@ne.ch

Mme Roxane Kurowiak
c/o Administration communale, Rue Haute 20, 2013 Colombier
(Cmne de Milvignes)
Tél. mobile 078 934 39 93
Email prof. : roxane.kurowiak@ne.ch

M. Christian Haenseler
c/o Administration communale, Ch. des Draizes 2, 2016 Cortailod
Tél. mobile 079 477 05 07
Email : christian.haenseler@ne.ch

M. Daniel Geiser
c/o Administration communale, Epervier 6, 2053 Cernier
(Cmne de Val-de-Ruz)
Tél. mobile 078 630 05 63
Email : daniel.geiser@ne.ch

Mme Johanna Lott Fischer
c/o Administration communale, 2000 Neuchâtel
(Cmne de Neuchâtel)
Tél. mobile 076 306 82 93
Email : johanna.lottfischer@ne.ch

Président(e) : Philippe Donner
Vice-président(e): Christian Masini
Secrétaire : Christine Bavaud

Membres :	M. Jean-Daniel Böhm , mj.bohm@yahoo.fr Rue des Lières 3, 2017 <u>Boudry</u>	X	X
	M. Sam Rossetti , sr@contreforme.ch Rue de la Poste 5, 2017 <u>Boudry</u>		
	M. Alain Sandoz , assandoz@bluewin.ch Chemin de la Baconnière 28, 2017 <u>Boudry</u>		
	M. Dylan Nicole , dylannicole30@gmail.com Ch. du Vivier 12, 2016 <u>Cortailod</u>		
	M. Thierry Zesiger , zesigerthierry@gmail.com Rue des Chavannes 16, 2016 <u>Cortailod</u>		
	Mme Nicole Porret Weissbrodt , nicole@porretvins.ch Route de la Goutte-d'Or 20, 2016 <u>Cortailod</u>	X	
	M. Philippe Donner , philippe.donner@hotmail.fr Rue des Croix 11b, 2014 Bôle <u>(Milvignes)</u>		X
	M. Johan Bergqvist , johan.bergqvist@bluewin.ch Sentier du Ministre 5, 2014 Bôle <u>(Milvignes)</u>	X	
	Mme Kelly Finger , kelly.fingr.ps@gmail.com Ch. des Epinettes 4 a, 2013 Colombier <u>(Milvignes)</u>		
	M. Nicolas Comment , comment.n@gmail.com Crêt Debély 2, 2053 Cernier <u>(Val-de-Ruz)</u>	X	
	Mme Martine Felber , martine_felber@hotmail.com Rue du Châtelard 9, 2052 Fontainemelon <u>(Val-de-Ruz)</u>		
	M. Christian Masini , cmasini@net2000.ch La Jonchère 28, 2043 Boudevilliers <u>(Val-de-Ruz)</u>		X
	M. Gabriel Di Giusto , gabriel.digiusto@ne.ch l'Erable 4, 2019 <u>Rocheft</u>		X
	Mme Christine Bavaud , bavaud@bluewin.ch Le Burkli 15, 2019 <u>Rocheft</u>	X Pdte	X
	Mme Nathalie Fahrni , nathalie.fahrni@bluewin.ch Route de Bourgogne 3, 2019 <u>Rocheft</u>		
	M. José Caperos , caperos@bluewin.ch Rue de la Côte 4, 2000 <u>Neuchâtel</u>		
	M. Emmanuel Mbayiha , emmanuel.mbayiha@gmail.com Rue de Grise-Pierre 5, 2000 <u>Neuchâtel</u>		
	Mme Carol Chisholm , carol@smalldomain.ch Faubourg du Lac 12, 2000 <u>Neuchâtel</u>	X Secrét.	X